



Lille, le 24 octobre 2015

Compte-Rendu du Comité Technique Local du 19/10/2015

<http://cgt.drifip59.free.fr>

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques. au CTL DRFIP Nord du 19 octobre 2015

Depuis plus de 10 ans les ministères de Bercy sont dépecés méthodiquement à coup de 3000 suppressions d'emplois chaque année. Les gouvernements successifs ont tous servi la même rengaine.

Ils ont tous préféré servir avec zèle les exigences extravagantes des marchés ou encore appliquer des traités européens rejetés par leur propre peuple plutôt que de tenter de répondre aux besoins des populations et rompre avec des politiques austéritaires qui ont mis à genoux économiquement et socialement notre pays.

Tous les gouvernements successifs ont préféré écouter les puissants lobby financiers et industriels plutôt que les représentants des personnels, démocratiquement élus.

Ceci dit, nous nous sommes habitués au déni de démocratie sociale, le premier ministre en a lui-même fait une nouvelle démonstration remarquable il y a quelques jours en passant en force sur le dossier PPCR à peine les organisations syndicales ayant fait part de leur désaccord sur le sujet.

Et à Bercy il y a beaucoup à dire sur la qualité du dialogue social ! Il faudrait nous cantonner à l'accompagnement et la mise en œuvre de mesures que nous combattons sur le fond.

La réforme territoriale et la pseudo revue des missions qui n'a pas d'autre but que de légitimer la poursuite du saccage de la puissance publique, vont encore aggraver une situation déjà catastrophique.

A la DGFIP, l'accélération du projet de retenue à la source (avec l'annonce d'un calendrier resserré) en est un exemple flagrant. Les premiers éléments (y compris avec la présentation faite par le directeur général lui-même) envisagent clairement le recouvrement de l'impôt sur le revenu par l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale). C'est une externalisation sans précédent et la retenue à la source devient l'alibi technique nécessaire, pour accélérer encore les suppressions d'emplois à la DGFIP, qui doivent être massives.

Le 8 octobre les agents de la DGFIP ont participé à la journée de mobilisation interprofessionnelle, la participation est plus significative et une fois encore largement plus importante que dans le reste de la fonction publique.

D'autre part de nombreuses mobilisations locales se développent chaque jour dans les ministères de Bercy et plus particulièrement à la DGIFP, notamment autour des restructurations et fermetures de services.

Indéniablement la situation sociale des ministères de Bercy est explosive et il s'agit d'autant plus d'une poudrière que depuis une décennie maintenant, les agents encaissent attaques contre leurs missions, reculs sur leur pouvoir d'achat et leur déroulement de carrière, dégradation de leurs conditions de travail.

C'est pourquoi nous exigeons dès à présent et comme préalable à toute négociation un moratoire sur les suppressions d'emplois. Préalable à l'ouverture de négociations sur une urgente et nécessaire, revalorisation indemnitaire, sur le déblocage des parcours professionnels et, à partir d'un bilan contradictoire indispensable, mise en œuvre d'une politique de l'emploi mêlant recrutements massifs et qualification.

C'est bien cela que les agents de la DGFIP porteront dans les semaines à venir.

Par ailleurs, la CGT ne peut cautionner les discours actuels affirmant que la violence se situe du côté des salariés. La plus grande des violences, c'est la violence sociale vécue tous les jours par ces millions de salariés, chômeurs et précaires, qui sont majoritairement des jeunes, des femmes et des retraités. La violence, c'est apprendre du jour au lendemain que l'on va se retrouver sans emploi, en raison du diktat imposé par les actionnaires pour sécuriser la hausse de leurs dividendes et par les politiques d'austérité dictées par l'Union européenne.

Lorsque l'on qualifie des salariés de voyous, de quel côté se situe-t-on ? Lorsqu'on les cueille tôt le matin devant femmes et enfants comme des criminels ? Quel dialogue pense-t-on instaurer ?

Au regard de tous ces éléments, la CGT a décidé de ne pas participer à la conférence sociale qui se tient aujourd'hui. La CGT estime en effet qu'aujourd'hui l'urgence est de mettre un terme définitif aux politiques austéritaires et aux reculs sociaux.

Dernier exemple en date avec les Négociations AGIRC- ARRCO et le coup de force du Medef !

En effet, le Medef impose un report du départ en retraite d'un an par rapport à l'âge du taux plein.

Les salariés qui ne pourraient différer leur départ subiraient les trois premières années de retraite un abattement de 10 % : une double peine pour les 56 % de salariés qui ne sont plus en emploi et pour les femmes dont la pension est déjà en moyenne inférieure de 40 % à celles des hommes et de 60 % pour les femmes cadres.

Les jeunes générations verraient le niveau de leurs futures pensions diminuer de 8,5 % supplémentaires.

Les retraités essuieraient de nouvelles baisses de leur pouvoir d'achat pendant trois années supplémentaires, outre le report au 1er novembre de la revalorisation de leurs pensions.

Au total la contribution des salariés actifs et retraités s'établirait à 95 % du besoin de financement contre 5 % pour le Medef : soit 5,7 milliards à la charge des salariés et retraités contre 300 millions pour le patronat.

Nouvelle preuve en est que le dialogue social nécessite l'intervention des salariés sur tous les sujets qui les concerne pour être efficace.

Ces tensions sociales sont exacerbées par des propos et des comportements provocateurs et indignes des responsabilités occupées par leurs auteurs.

Quand M Macron confond emploi à vie et garantie de l'emploi et qu'il ne fait pas aucune distinction entre les devoirs et obligations d'un agent de l'État avec un salarié régi par le code du travail, a-t-il conscience du discrédit et de l'opprobre qu'il jette sur les agents de la fonction publique.

En 2003, le Conseil d'Etat a pourtant rappelé que les principes statutaires fondamentaux de la Fonction publique, dont la garantie de l'emploi, sont « destinés à assurer l'égal accès aux emplois publics, à garantir les fonctionnaires contre l'arbitraire et le favoritisme et à donner à la puissance publique les moyens d'assurer ses missions sur tout le territoire dans le respect des règles d'impartialité et de continuité ». La garantie de l'emploi est donc, dans le cadre républicain, un moyen d'assurer aux usagers un service public rendu de manière impartiale, par des agents préservés des pressions politiques et partisans.

Dans la même veine, dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels des Bouches du Rhône l'administration a cru de bon goût de classer les organisations syndicales dans les risques mortels. Par contre quand une militante syndicale du Finistère ayant été en première ligne lors du saccage du centre des finances publiques de Morlaix est réellement menacée par des agriculteurs, dans ce cas-là l'administration est aux abonnés absents.

Avant l'ordre du jour proprement dit, nous réitérons notre demande de connaître les restructurations envisagées pour la DRFIP Nord pour les années 2017 et 2018.

Sur l'ordre du jour, nous dénonçons le caractère tardif des présentations qui sont faites aujourd'hui : en effet, que ce soit sur l'apprentissage, les services civiques ou la cellule interrégionale de programmation, il ne s'agit que de points d'information et qui sont d'ores et déjà mis en place à ce jour.

Dans un contexte plus que tendu dans les services, après la promptitude de l'Administration à répondre à la commande gouvernementale sur l'apprentissage, la Direction générale se précipite pour

accueillir des volontaires au service civique ! Le service civique est un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. La réalité sera toute autre à la DGFIP et à la DRFIP Nord, et les dérives seront nombreuses. Pour la CGT Finances Publiques, il est inadmissible de combler artificiellement les vacances d'emplois au détriment de recrutement de fonctionnaires sous statut. La contribution « utile » demandée à ces volontaires dans les 3 types de tâches proposées (réduites à deux à la DRFIP Nord) est, pour la CGT Finances Publiques, un aveu clair de l'échec de l'Administration à maintenir un Service public de qualité.

L'Administration admet la nécessité de renforcer les conditions d'accueil, détériorées par la fusion (pourtant prônée comme une avancée majeure du service aux usagers) et les suppressions d'emplois ! Une formation leur serait dispensée et un suivi par « tutorat » serait mis en place. Quelle formation et quel type de tutorat ? Les services accueillent les agents C stagiaires, les contrôleurs stagiaires, les inspecteurs stagiaires, les agents PACTE, les apprentis et maintenant les volontaires au service civique. Tous ces publics devant être formés et suivis par un tuteur ou maître d'apprentissage. Les agents de la DGFIP sont déjà sous tension, la Direction va imposer, en plus de pallier les suppressions d'emplois et d'appliquer sans cesse de nouvelles réformes fiscales, de prendre la responsabilité de former de plus en plus de publics !

ORDRE DU JOUR :

Le comité technique local du 19/10 correspond à la 2ème convocation du comité technique du 12/10 où l'ensemble des organisations syndicales, après lecture d'une motion, avait décidé de boycotter la réunion, eu égard au mépris de la direction générale lors des comités techniques de réseau.

Ce comité s'est tenu sans Solidaires qui a quitté la séance avant son début après avoir lu une motion.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- l'impact de la réforme territoriale sur les services de la DRFIP
- point sur l'exécution budgétaire
- l'apprentissage
- le service civique
- la cellule interrégionale de programmation
- les chargés de clientèle de la CDC

La CGT a ouvert la séance par la lecture de sa déclaration liminaire.

En réponse, l'administration a indiqué que le projet de fermeture de la trésorerie de Marchiennes était retiré.

1/ La réforme territoriale

Une présentation de l'impact de la réforme territoriale sur les services de la DRFIP Nord a été faite.

Celle-ci prend effet au 01/01/2016. La ville de Lille ayant été désignée comme chef-lieu de région provisoire, la DRFIP Nord reste DRFIP (la DRFIP de la Somme devenant DDFIP).

Les services impactés directement par la réforme territoriale sont le contrôle budgétaire régional (16 emplois après la réforme), la politique immobilière de l'Etat (4 emplois), l'autorité de certification des fonds européens (6 emplois), l'action économique (4 emplois), et la paierie régionale (22 emplois) au siège du Conseil Régional (à Lille au 01/01/2016, mais la future Région aura la possibilité de changer le siège du Conseil jusqu'en juin 2016). 17 emplois seront à transférer en 2016, 3 emplois restant pour le moment en Picardie au titre des fonds européens restant à certifier.

Pour la direction, il n'y a aucun impact métier, aucune nouvelle technicité, pas de risques nouveaux, pas d'impact sur la qualité de vie au travail. Bref RAS !

La CGT a demandé ce qu'il en était de la possibilité d'avoir des antennes locales pour la politique immobilière ou le contrôle budgétaire. En effet, lors du CTL du 18/06, cette possibilité avait été évoquée

par la direction. La direction a répondu que cette possibilité n'était pas retenue, sauf pour les fonds européens où la direction était en attente d'orientation de la DG.

La CGT s'est élevée contre le constat fait qu'il n'y aurait pas d'impact pour les collègues prenant l'exemple de la politique immobilière de l'Etat faite à Lille pour la Somme.

La CGT a demandé à connaître le calendrier RH pour les nouveaux services puisque 17 emplois sont à transférer. La direction a répondu que les mouvements auraient lieu en septembre, et que donc, entre le 01/01 et le 01/09, elle répondrait aux besoins par les EDR.

La CGT s'est étonnée de la possibilité de mobiliser 17 EDR sur ces missions, surtout qu'à chaque fois que la CGT met en lumière les difficultés en termes d'emplois dans le réseau, la direction répond invariablement qu'elle les résoudra par les EDR. La CGT a redit qu'il s'agissait là d'une fausse solution et qu'il fallait de vrais emplois de titulaires pour nos missions !!!

2/L'exécution budgétaire

La DGFIP a levé l'option d'achat avec effet au 01/01/2016 pour les baux emphytéotes de Fives et Lomme. Cela diminue la part loyers de 1,4 M d'€. La DG a reversé 973000€ de cette somme à la DRFIP. Concrètement, cela permettra de renouveler 800 ordinateurs et 900 écrans, de faire face aux frais de déplacement, de faire des travaux à Cambrai,...

En plus, la DGFIP a également reversé 385000€ en plus, provenant par exemple de la restitution du budget de lutte contre le terrorisme. Cela permettra de satisfaire l'intégralité des demandes en termes de fauteuils, d'acheter 2 véhicules hybrides pour les géomètres et de renouveler les autocom de Fives et Lomme.

La direction s'est félicitée de cette manne supplémentaire (1,3 M d'€) ce qui permettra de mieux commencer l'année 2016. En 2016, la direction prévoit la fin du déploiement de Windows 7, des travaux d'accès sur Valenciennes, des travaux à l'accueil de Roubaix, l'achat de 254 "mopieurs" (imprimante-scanner sans fax).

La CGT a indiqué que pour elle la restitution des 973000€ par la DG était la moindre des choses au vu de la baisse drastique du budget depuis 2011 (budget de + de 23M d'€ en 2011, de 15,1M d'€ pour 2016) et des difficultés que rencontrent les collègues dans l'exercice de leurs missions. La CGT a notamment pointé du doigt les difficultés rencontrées par les collègues au sujet des frais de déplacement et a dénoncé une administration tatillonne.

La CGT est également intervenue sur le problème de sécurité et d'ergonomie que posent les stations d'accueil des vérificateurs. La direction a répondu qu'elle allait étudier le problème de la sécurité informatique des données.

3/L'apprentissage

La direction a d'abord fait une présentation du cadre juridique. Les prescriptions de la DG étaient qu'il ne fallait pas d'apprentis de moins de 18 ans, que la formation préparée devait être supérieure ou égale à Bac +2, que le contrat devait être d'un an dans un premier temps. Chaque apprenti a un maître de stage.

5 apprentis ont été recrutés : 4 préparent une licence d'administration publique et un prépare un master II de finances publiques et fiscalité.

2 apprentis en LAP avaient demandé à faire leur formation dans le secteur public local (ils alterneront entre la direction et des postes comptables), les 2 autres dans la sphère Etat (ils sont en direction).

L'apprenti en master II est à la DAJ (division des affaires juridiques).

Les tuteurs des apprentis ont été réunis et ils sont tous volontaires d'après la direction.

La CGT a indiqué qu'elle n'avait pas d'opposition de principe quant à l'apprentissage. Seulement les services sont déjà en souffrance et on sait qu'il est déjà difficile de s'occuper des stagiaires « maison », contrôleurs ou inspecteurs.

La CGT a dénoncé le fait qu'il ne fallait pas « utiliser » les apprentis comme des vacataires en prenant l'exemple d'un apprenti qui fait depuis 15 jours le courrier dans un service. La direction a répondu avec ironie ou mépris que c'était « formateur » !!!

4/Les services civiques

Il s'agit ici de jeunes de 15 à 25 ans qui sont volontaires dans le cadre du service civique. La DRFIP du Nord est expérimentatrice avec 2 autres départements.

Les services civiques travailleront 24h par semaine pour une rémunération totale de 573€. Leur contrat sera de 8 mois.

Un appel à candidature a été publié et il y a eu 25 candidats. Un premier choix a été fait en fonction de l'expression de la candidature et le fait qu'il fallait être disponible 24h/semaine. Puis des jurys locaux ont été réunis.

Au total, 11 candidats ont été retenus qui seront tous affectés dans les accueils des grands sites (2 à Douai, 2 à Dunkerque, 2 à Roubaix, 2 à Lomme, 1 à Valenciennes, 1 à la Cité administrative, 1 à Kennedy).

Ils ont eu 4 jours de formation et leurs missions est de 2 ordres uniquement : faire du pré-pré-accueil (repérage des personnes fragiles, handicapés, gestion de la file d'attente) et faire la promotion des services en ligne en présentant le site impôts.gouv.

La direction a rappelé qu'en aucun cas ils n'étaient habilités à toucher aux applications informatiques, à répondre au téléphone ou à faire du renseignement fiscal.

La CGT s'est indignée des conditions d'emplois de ces services civiques. En effet, ils sont mis dans tous les gros accueils pour pallier au manque d'effectifs de notre administration.

En plus, la CGT s'est également étonnée du fait que tous les tuteurs (les cadres A de l'accueil) auraient été volontaires alors que ce n'est pas ce que certains nous disent.

La CGT a également averti sur les conditions mêmes d'exercice des services civiques quant à leur sécurité: aller et venir dans les files d'attente sur des sites où parfois la file est à l'extérieur du bâtiment ou dans les escaliers comme à la Cité administrative de Lille, avec des contribuables pouvant être agressifs, posait problème.

5/La cellule interrégionale de programmation

La direction a présenté cette expérimentation en indiquant que le but était d'améliorer la programmation. C'est une expérimentation qui durera 1 an.

Il s'agit de créer un 3ème axe de programmation qui exclue la programmation de type recherche (BCR) et la programmation événementielle (PCE) par l'utilisation des données de la DNEF ou des Douanes. Le but est d'élaborer des listes avec un support méthodologique. Le pilotage se fera par la Dircofi Nord et par la BEP (un cadre A de la DRFIP Nord travaillera dans ce pôle pour toute la durée de l'expérimentation).

La CGT a indiqué que pour elle l'amélioration de la programmation et du contrôle passait inévitablement par plus d'emplois, y compris dans les services de gestion, car la baisse des emplois dans les SIE notamment induisait que les collègues n'avaient plus le temps de faire des alertes.

6/Les chargés de clientèle CDC

L'activité de la Caisse des Dépôts et de Consignations a été transférée en pôle de gestion unique à Metz : le Centre de services Bancaires. De ce fait l'activité locale se voit changer. Les chargés de clientèle issus de notre administration qui étaient au nombre de 4 (un à temps plein et 3 à tiers temps) ne seront à l'avenir que 2 en temps plein.

La CGT a réaffirmé son opposition à la centralisation qui induisait la perte en proximité et donc en qualité. En effet, les collègues chargés de cette mission pouvaient dès leur retour de tournée gérer directement les dossiers en charge. Désormais, la gestion sera différée puisqu'elle est délocalisée à Metz. Evidemment, la perspective de suppressions d'Emplois au sein du service financier de la division des opérations d'état se posera à nouveau très rapidement.

7/Questions diverses

- La CGT avait demandé lors d'un précédent comité à connaître le volume d'accueil lié à l'hospitalier à la trésorerie de Saint André (puisque la partie hospitalière part à Armentières).

La direction a répondu qu'elle était incapable de quantifier cet accueil.

- La CGT a réitéré sa demande faite depuis 1 an concernant le déplacement des dessinateurs à Lomme. La direction a répondu qu'elle n'avait pas oublié le problème mais que ce n'était pas pour le moment. **La CGT a marqué son mécontentement quant à l'inertie de la direction sur ce dossier.**

- La CGT a posé la question du devenir quant aux missions du CPS car des bruits font état de réflexions au niveau de la DG. La DRFIP a répondu qu'elle n'était au courant de rien, mais qu'elle se renseignerait rapidement sur le sujet.

- La CGT a demandé ce qu'il en était du dossier concernant la dématérialisation des VT-Rec : des groupes de travail ont lieu, on parle du 01/01/2016 pour la mise en place, mais aucune information officielle n'est donnée. La direction a répondu que cette expérimentation devrait être présentée au niveau national lors du CTR du 18/11. Ensuite, cela serait présenté au niveau local.

- La CGT a demandé à connaître les plans concernant les travaux à Cambrai. La direction les présentera au prochain CTL

- La CGT s'est étonnée des conditions dans lesquelles l'archivage se faisait à Cambrai et Maubeuge. La direction a répondu que tout était fait dans les règles.

- La CGT a demandé à connaître le calendrier concernant les travaux à Avesnes sur Helpe. La direction n'a pas de calendrier pour le moment.

- La CGT a soulevé le problème de la sécurité concernant l'accès au portail de Denain : les collègues doivent sortir de leur véhicule pour accéder au digicode. Ne pourrait-on pas donner des bips d'accès aux collègues, les responsables en disposant déjà. La direction a répondu que pour des raisons de sécurité le nombre de bips était limité. Elle va envisager la possibilité de déplacer le digicode.

- La CGT a demandé ce qu'il en était des rumeurs de caisses sans numéraire dans certains postes. La direction a indiqué qu'il s'agissait d'une réflexion nationale qui conduirait à retirer le numéraire dans certains postes comptables. Cela toucherait plus les postes urbains que ceux dans les zones rurales. La CGT a pointé le problème de cette réflexion car s'il n'y a plus d'espèces, ce sera également pour les régisseurs, y compris pour les secours.

- La CGT a indiqué que le poste de Quesnoy sur Deule était en souffrance et a appelé l'attention de la direction.

- La CGT a évoqué le problème du déclenchement intempestif de l'alarme, la nuit, à La Bassée. La direction a dit qu'elle n'était pas au courant et qu'elle allait voir pour régler le problème.

- La CGT a demandé à ce que la conférence faite par les services sociaux sur la maladie d'Alzheimer à Valenciennes ne soit pas faite pendant la pause méridienne (qui est faite pour se restaurer !!!) mais pendant les heures de service. La direction a répondu qu'elle allait étudier notre demande.

- La CGT a évoqué la souffrance des collègues du poste de St Pol sur mer et la situation des effectifs. La direction a répondu que pour elle il y avait d'autres postes plus en difficultés, c'est pourquoi elle n'avait pas mis d'EDR

- La CGT a posé le problème des odeurs nauséabondes sur le site de Lomme. La direction a répondu que des travaux avaient été fait la semaine dernière et qu'a priori le problème était résolu.